



## Dommmage planche surf avec une voiture

Par **Gaia**, le **15/08/2015** à **12:38**

Bonjour,

Il y a quelques semaines je revenais d'une session de surf et avait posé ma planche de surf derrière mon véhicule à environ 1m50 à même le sol.

Pendant que je me changeais le véhicule garé à côté de moi a roulé sur ma planche de surf en sortant de son stationnement (stationnement en bataille, et le véhicule sortait en marche avant).

J'ai fait appel à mon assurance qui a envoyé mon dossier à l'assurance adverse (assurance auto de la dame).

Il y a quelques jours j'ai reçu un courrier de l'assurance adverse me disant qu'il ne donnerait pas suite à ma réclamation car j'avais fait preuve de négligence en déposant ma planche de surf à même le sol, que j'aurais dû la déposer à la verticale contre mon véhicule évitant ainsi tout dommage et que leur sociétaire ne pouvait pas voir l'objet au sol depuis l'intérieur de son véhicule.

Quel recours puis-je avoir?

Cordialement